

Enseignant-e-s du lycée Le Corbusier
44 rue L. Réchossière
93300 Aubervilliers

A Aubervilliers, le 10 janvier 2020

A Monsieur le ministre de l'Education nationale
s/c de Monsieur Le recteur de l'Académie de Créteil
s/c de Monsieur le Dasep de l'académie de Créteil
s/c de Madame la proviseure du lycée Le Corbusier

Objet : Lettre ouverte sur la réforme du baccalauréat et l'organisation des E3C

Monsieur le Ministre,

Nous, enseignants du lycée Le Corbusier en grève depuis le 5 décembre, vous demandons la suspension des épreuves anticipées d'E3C prévues au mois de février 2020, et la transformation de toutes les épreuves d'E3C du troisième trimestre des classes de première en épreuves nationales, terminales et anonymes.

Réunis pour défendre les conditions d'apprentissage de nos élèves, nos droits et la dignité de nos conditions de travail, nous nous élevons contre les conséquences d'une réforme précipitée, qui creuse et institutionnalise les inégalités. Enseignants de toutes disciplines, nous sommes collectivement effarés par la dégradation que cette réforme engendre. Nous dénonçons la remise en cause du droit pour chaque élève à préparer et obtenir un diplôme national, ouvrant droit à la poursuite d'études dans la filière de son choix.

Nous vous demandons la suppression de ces épreuves aux motifs suivants :

- **Le traitement des candidats est inéquitable et le caractère national de l'examen est remis en cause.**

Les épreuves communes de contrôle continu (E3C) sont des épreuves locales, tant au niveau du choix de sujets, des surveillances que des corrections.

De plus, le comité éthique et scientifique de Parcoursup dénonce dans son rapport au Parlement (page 49) le risque d'un « redressement des notes par les commissions d'examen des vœux selon les lycées dont proviennent les candidats (...) un 12 dans tel lycée valant par exemple un 18 dans tel autre. » Dans ces conditions, banque nationale de sujets ou pas, les E3C ne peuvent pas avoir une valeur nationale dans le cadre du baccalauréat.

- **L'impréparation pénalise lourdement les élèves.**

L'application immédiate de la réforme pénalise particulièrement les élèves de première de cette année, car les programmes de seconde et de première ont changé en même temps en septembre 2019. Ces élèves n'ont donc pas suivi le nouveau programme de seconde, nécessaire dans certaines matières à la compréhension et à l'assimilation de celui de première. Ajoutons que beaucoup d'élèves ne sont toujours pas en possession de leurs nouveaux manuels, alors même que les E3C commencent dans moins d'un mois.

Nous nous inquiétons, et sommes alertés par les parents, d'un niveau d'anxiété inouï chez les élèves, quel que soit leur niveau, avec parfois, des conséquences médicales. Prétendre préparer ces épreuves en quatre mois de cours est une absurdité pédagogique, qui met en échec élèves comme enseignants. Jusqu'alors, les élèves avaient toute la durée du cycle terminal (2 ans) pour se préparer à l'examen final. Cela permettait d'adapter les progressions pédagogiques au niveau et aux capacités d'appropriation des élèves.

L'impréparation de l'examen ouvre la porte à de graves dysfonctionnements dans la préparation, le passage et la correction des épreuves : retards accumulés de l'ouverture de la BNS (le 10 décembre 2019,

pour une épreuve prévue en janvier-février 2020) ; fuites prévisibles de sujets ; absence de corrigés et de barème national. Les grilles d'évaluation, quand elles sont communiquées, sont tellement incompréhensibles que les IPR ont parfois jugé nécessaire de les expliquer au sein des établissements.

- **Les modalités de passage de l'examen sont floues et inquiétantes.**

Les instructions officielles recommandent de ne prévoir ni créneaux banalisés pour que les élèves passent l'épreuve à la même heure, ni organisation spécifique (salles libérées permettant de composer sur des tables séparées, avec deux surveillants par salle). Enfin, la gestion des 1/3 temps n'est pas prévue.

Nous déplorons l'impératif d'utilisation de la calculatrice en mode examen, dispositif déjà abandonné par le passé en raison de son coût pour les familles et de ses dysfonctionnements.

Nous pensons, par ailleurs, que les E3C, contrairement à ce que prétendent les instructions officielles, seront de nature à bouleverser la vie des établissements et les conditions de travail et d'apprentissage. Il faut être bien peu connaisseur de la réalité du terrain et de la psychologie des élèves pour penser qu'ils seront en mesure de suivre normalement leurs cours, tout en passant une ou plusieurs épreuves du baccalauréat.

- **Les conditions d'organisation et de correction pour les personnels sont inacceptables.**

Il nous apparaît particulièrement injuste, pour ne pas dire méprisant, de demander aux enseignants de faire, pour une hypothétique et ridicule somme forfaitaire, le travail qui relevait hier du ministère et de l'inspection (choix des sujets, critères de correction) ou qui était rémunéré (correction des copies), comme si leur charge de travail n'était pas déjà suffisamment lourde et leurs conditions salariales pas encore assez dégradées. Nous réclamons donc une juste rétribution du temps consacré au choix des sujets (en histoire-géographie il y en a 581 !), aux réunions d'harmonisation de correction et à la correction elle-même. De même, les établissements se voient imposer encore une nouvelle charge sans moyens supplémentaires : l'organisation de la numérisation des copies. Nous refusons que ces missions soient imposées à d'autres personnels sans compensation.

Il est inacceptable d'employer le temps des vacances scolaires à la correction des épreuves, en plus des tâches habituelles (préparations de cours, d'évaluation, etc.) auxquelles les enseignants se consacrent pour toutes leurs classes. Nous réclamons donc également du temps libéré pour la correction des copies (ce que nous avons de facto quand les épreuves étaient organisées en juin).

Les modalités de correction, encore largement incertaines, s'annoncent insatisfaisantes : la correction sur ordinateur de copies scannées est extrêmement fastidieuse et fatigante. Son impact sur la santé des personnels n'a pas été évalué par la médecine du travail ou par un CHSCT national. Enfin, il y a un risque plus important de défaillances techniques. Et cela d'autant plus que le matériel nécessaire n'est pas fourni par l'État.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez croire, Monsieur le Ministre, en notre dévouement au service public d'éducation.

Les personnels du lycée Le Corbusier,
soutenus par les sections syndicales locales
CGT-éduc'action ; SNES-FSU et SUD-éducation.